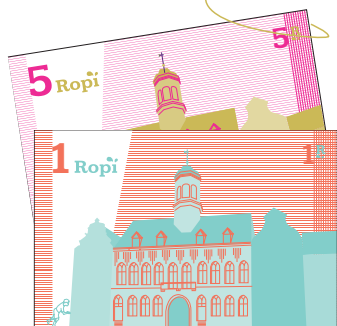
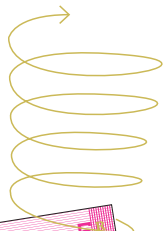


Le Ropi, pourquoi ?

- Rediriger les euros vers l'économie locale en échangeant des euros contre des ropis
- Engendrer la spirale positive vers une économie soutenable
- Bénéficier des avantages d'un réseau
- Stimuler les productions et services locaux
- Coupler les ressources inutilisées aux besoins inassouvis
- VERS PLUS DE BIEN ÊTRE POUR TOUS !



Le Ropi, c'est qui ?

L'asbl Ropi, soutenue par le Réseau Financement Alternatif (Financité), est composée d'une équipe de citoyens motivés d'une part pour la création et la gestion du Ropi et d'autre part pour l'information sur les questions financières et monétaires. Intéressé à nous rejoindre ? Contactez-nous !



+ sur www.ropi.be

Beaucoup plus qu'un site de façade, il vous permet en quelques clics de trouver les commerçants, producteurs et PME du réseau, sur base de critères de recherches (type de service, produits, localisation,...). Il permet aussi de collecter des informations sur le type de commerces à cibler pour élargir le réseau, permettant ainsi une meilleure circulation des Ropi.

Le Ropi

UNE MONNAIE COMPLÉMENTAIRE
À L'EURO POUR LA RÉGION
DE MONS-BORINAGE

Donnez du sens
à vos envies



Le Ropi en pratique

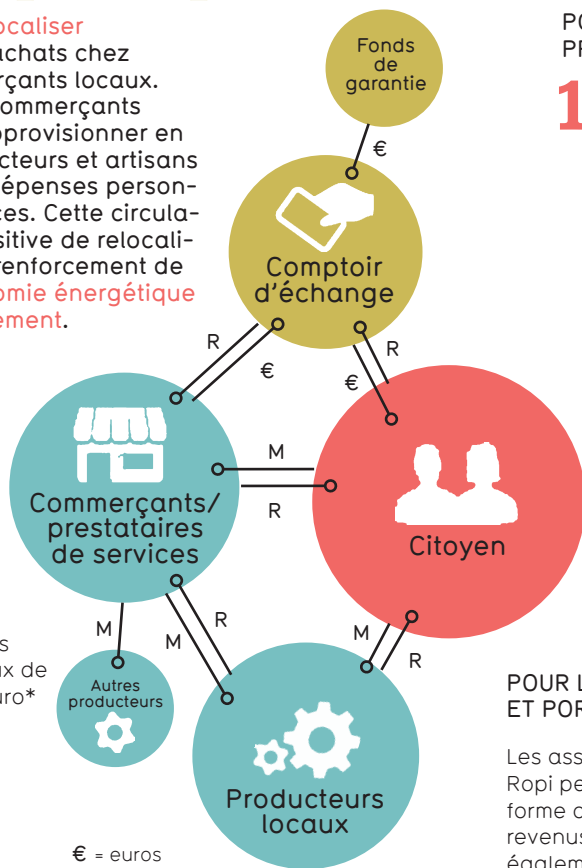
Le Ropi a pour objectif de **relocaliser l'économie** en favorisant les achats chez les producteurs et les commerçants locaux. Il a **vocation de circuler**: les commerçants l'utilisent à leur tour pour s'approvisionner en marchandises chez les producteurs et artisans locaux, ainsi que pour leurs dépenses personnelles dans d'autres commerces. Cette circulation engendre une spirale positive de relocalisation de l'économie pour le renforcement de l'économie locale, de **l'autonomie énergétique** et de la **qualité de l'environnement**.

1R = 1€

POUR LES CITOYENS

- 1** Un citoyen souhaite diriger une partie de ses euro vers l'économie locale
- 2** Il convertit ainsi des euro en ropi au taux de change 1 ropi = 1 euro*
- 3** Il achète des produits et service en Ropi chez des commerçants ou producteur locaux

* Les euro ainsi collectés constituent un fond de garantie disponible pour des reconversions futures éventuelles)



€ = euros
R = Ropi
M = Marchandise/Service

POUR LES COMMERÇANTS, PRODUCTEURS ET PME

- 1** Un commerçants acceptent le Ropi pour le paiement de produits et services (1 Ropi = 1 Euro), même si ceux ne sont pas directement produits dans l'économie locale.
- 2** Il utilise ses Ropi pour payer ses producteurs (locaux uniquement), ou pour ses dépenses personnelles. Il contribue ainsi à la relocalisation de l'économie car le Ropi n'est pas accepté à l'extérieur de la région ou dans les grandes enseignes.
- 3** Le commerçant peut s'il le souhaite convertir ses Ropi excédentaires (ceux qu'il n'arrive pas à écouler dans l'économie locale) contre des euro en s'acquittant d'une taxe de 5% (1 Ropi = 0.95 Euro). S'il obtient l'adhésion d'un nouveau commerce au réseau Ropi, la taxe baisse de 1 point pour chaque nouvelle adhésion.

POUR LES ASSOCIATIONS ET PORTEURS DE PROJETS

Les associations agréées par l'asbl Ropi peuvent recevoir des Ropi sous forme de dons (financés par les revenus de l'asbl). L'asbl Ropi pourra également financer des projets locaux à des taux avantageux voir nuls.